

**RAPPORT  
ANNUEL  
2019-20**



# RAPPORT ANNUEL



*De droite à gauche : Martine Paquet, registraire; Miguel LeBlanc, directeur général; Keara Grey, consultante en travail social; Shae McCarthy, adjointe administrative; Samantha Jesso, stagiaire de l'ATTSNB; et Isabelle Agnew, agente de communication*

2019-  
2020

# TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| Rapport de la Présidente   | 03 |
| Rapport du Directeur général   | 04 |
| Rencontrez notre Conseil d'administration et nos Président(e)s des comités | 05 |
| Rencontrez notre équipe  | 06 |
| Plan stratégique de l'ATTSNB   | 07 |
| Développement de l'ATTSNB  | 09 |
| Statistiques et données  | 13 |
| Campagne de promotion publique   | 15 |
| Rapport de la Directrice de l'ACTS   | 17 |
| Rapports des comités   | 18 |
| Rapports des chapitres   | 25 |
| États financiers   | 30 |

# Rapport de la Présidente

J'éprouve beaucoup de satisfaction en rédigeant le présent rapport annuel afin de communiquer les détails de certaines activités et de certains succès au cours de la dernière année. Au nom du Conseil, je devrais commencer en remerciant sincèrement le personnel de l'ATTSNB, Miguel, Martine, Keara, Isabelle et Shae, pour le soutien qu'ils nous ont accordé au cours de l'année. Ils ont accompli leurs tâches et entrepris des initiatives de manière efficace et en faisant preuve de respect, et je leur en sais gré.

Comme toujours, les mesures que prend le Conseil sont orientées par notre mission : « L'ATTSNB est une association qui protège la population et qui favorise l'excellence dans l'exercice de la profession de travail social. » L'année écoulée était très mouvementée et, franchement, inhabituelle pour nous tous.

En plus des services qu'il a assurés aux membres, le Conseil a déployé des efforts au cours de l'année 2019-2020 afin de renforcer l'association, notamment en prenant les mesures suivantes :

- La mise en œuvre de **la nouvelle loi et des nouveaux règlements administratifs** ;
- Un examen et une mise à jour de nos **politiques et de nos normes** ;
- L'élaboration d'une **politique et des normes portant sur la thérapie de conversion** ;
- Le parrainage d'une **séance de formation en violence entre partenaires intimes pour la communauté 2SLG BTQ** :
- La création d'une **campagne de publicité**
- L'ajout de **11 personnes au Conseil** : Carole Gallant, Julie Ouellette, Barb Whitenect, Theresa Dawn Louis, Michelle Sacobie, Candice Pollack, André-Marc Friolet, Danika Bellefleur, Melinda Warren, Mylène Morris et Vickie Maltais ;
- L'ajout d'une **employée**, Shae McCarthy ;
- La **permanence de notre agente de communications**, Isabelle Agnew ;
- Les **négociations en cours avec l'ASWB** visant la création d'un examen bilingue ;
- Plusieurs **possibilités liées aux médias** ;
- La gestion de la **COVID-19**, qui a bouleversé tout le monde, mais qui a montré aussi que les travail leuses et travailleurs sociaux sont essentiels pendant une pandémie.



Je remercie tous les travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui ont travaillé malgré la situation très difficile et stressante. Nous espérons que l'ATTSNB a pu offrir des conseils utiles en temps opportun. L'expérience aidera notre Association à devenir plus efficace dans l'avenir. Nous n'aurions jamais imaginé qu'une telle situation puisse se présenter.

Les détails de bon nombre des activités énumérées sont exposés dans les rapports de comités, et je vous invite à les lire attentivement.

L'ATTSNB offre des services à environ 2 000 membres de l'Association et fait partie de l'ACTS, du CCORTS et de l'ASWB afin de renforcer notre capacité réglementaire et de partager des pratiques exemplaires.

Pour ceux et celles qui ne participent pas, je vous demande de faire partie d'un comité à titre de bénévole. Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui peuvent offrir de bonnes idées.

En conclusion, je salue le soutien que chaque membre du Conseil apporte, surtout les membres du Bureau de direction. C'est pour moi un honneur, un privilège et un bonheur de collaborer avec un groupe de personnes très douées, très dévouées et très sages. Je vous remercie.

**Géraldine Poirier Baiani, TSI**  
**Présidente**



# Rapport du **Directeur général**

## **Dotation**

Je tiens à remercier sincèrement les membres de mon équipe : Martine Paquet, registraire ; Keara Grey, consultante en travail social ; Isabelle Agnew, agente de communications ; Shae McCarthy, adjointe administrative.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement et féliciter Jennifer Pinard (Gaudet), qui a déménagé au Manitoba avec sa famille l'été dernier. Jenn a été un grand atout pour notre équipe, et elle nous manque.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre bureau plusieurs stagiaires. Nous avons eu le plaisir de continuer à collaborer de janvier 2019 à mars 2020 avec notre stagiaire en travail social de St. Thomas University, Samantha Jesso. Nous avons eu le plaisir aussi de poursuivre le travail avec notre première stagiaire de l'école secondaire, Katherine Seymour, jusqu'en juin 2019. Notre étudiante d'été, Miranda Prosser, a consacré l'été à des recherches sur les possibilités de mieux-être pour les membres. En outre, nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre stagiaires en action sociale de St. Thomas University : Kaleigh Simpson, Kerry Landry, Valarie Spencer et Jonathan Ginnish. C'était un plaisir pour nous de voir toutes les belles réalisations des stagiaires au cours de l'année écoulée, et nous continuons d'inviter des étudiants et étudiantes à faire leur stage au sein de l'association.

## **Conseil d'administration**

Notre Conseil compte des représentants de tous les coins de la province. Le fait d'avoir un Conseil qui compte une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, deux représentants des Premières nations ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public permet d'offrir à l'ATTSNB une vaste gamme de connaissances et d'expériences qui permettent à l'association de remplir notre mandat double visant la protection du public et la promotion de notre profession. Il y a maintenant un poste vacant au sein du Conseil, celui du chapitre de Woodstock. Si vous voulez remplir le poste, nous vous invitons à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier, y compris une réunion tenue par Microsoft Teams. Nos réunions nous donnent l'occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour la direction et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans nos efforts visant à remplir notre mandat double en vertu de la loi.



**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
**Directeur général**

## **Comités**

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les comités, ils ont été très occupés cette année. Tous les comités s'efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et au public. Chaque comité déploie des efforts considérables afin de dispenser des services à nos membres. Je suis vraiment reconnaissant du dévouement dont les membres des comités font preuve en collaborant, en tant que bénévoles, afin de faire progresser notre profession et l'ATTSNB. Je me réjouis à la perspective de voir les comités poursuivre leurs travaux au cours de la prochaine année.

## **Chapitres**

Les chapitres jouent un rôle important au sein de notre association en permettant de créer un milieu accueillant où les membres peuvent se réunir afin de progresser en tant que professionnels et collègues. Je remercie tous les membres qui participent aux travaux des chapitres pour les efforts qu'ils continuent de déployer afin d'offrir aux membres de leur région des activités sociales et éducatives.

# Rencontrez notre **Conseil d'administration**

## **Conseil d'administration 2019-20**

### **Exécutif**

Présidente : Géraldine Poirier Baiani, TSI  
Vice Présidente : Carole Gallant, TSI  
Secrétaire : Julie Ouellette, TSI  
Trésorière : Michelle Nowlan, TSI  
Président sortant : Claude Savoie, TSI

### **Autres Représent(e)s**

Directrice ACTS : Vicki Coy, TSI  
Représentant(e) de la Première Nation Mi'gmaq : Theresa Dawn Louis, TSI  
Représentant(e) de la Première Nation Wolastoqey : Michelle Sacobie, TSI

Membre public : Candice Pollack

### **Directeurs(trices) des chapitres**

Péninsule acadienne : André-Marc Friolet, TSI  
Chaleur : Luc Poitras, TSI  
Comté de Charlotte : Danika Bellefleur, TSI  
Edmundston / Grand-Sault: Karine Levesque, TSI  
Fredericton : Susan Gavin, TSI  
Miramichi : Mylène Morris, TSI  
Moncton : Erica Vienneau, TSI  
Restigouche : Vickie Maltais, TSI  
Saint John : Ian Rice, TSI  
Sussex : Sheena MacDonald, TSI  
Woodstock : Poste vacant

# Rencontrez nos **Président(e)s des comités**

## **Président(e)s des comités**

Règlements administratifs : *Anne Caverhill, TSI*

Plaintes : *Omer Savoie, TSI*

Discipline : *Genevieve Forest-Allard, TSI*

Éducation : *Susan Gavin, TSI*

Examen : *Laura Hiscock, TSI*

Consultatif autochtone : *Theresa Dawn Louis, TSI & Michelle Sacobie, TSI*

Pratique, de la déontologie et des normes professionnelles : *Erica Vienneau, TSI*

Promotion de la profession: *Théo Saulnier, RSW & Rina Arseneault, TSI*

Action sociale: *Erin Jackson, TSI*

### **Notre vision**

La vision de l'ATTSNB est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

### **Notre mission**

L'ATTSNB est une association qui protège la population et qui favorise l'excellence dans l'exercice de la profession de travail social.

### **Nos valeurs**

Le code de déontologie (2007) de l'ATTSNB définit les valeurs de base suivantes :

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes et poursuite de la justice sociale
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession
- Diversité



# Rencontrez notre équipe

---

Directeur général



**Miguel LeBlanc,**  
BTS, MTS, TSI

Miguel dirige et gère une équipe d'employés professionnels. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.

Registraire



**Martine Paquet, TSI**

Martine est la personnes-ressources dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relative aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation.

Consultante en travail social



**Keara Grey, TSI**

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres, et à la politique sociale. Elle fournit un soutien au Comité d'éducation et au Comité d'action sociale.

Agente de communications



**Isabelle Agnew, BA**

Isabelle est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Elle rédige le matériel de communication et elle planifie et organise des activités à l'appui du mandat de l'ATTSNB

Adjointe administrative



**Shae McCarthy**

Shae est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Shae offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'association.

# Plan stratégique de l'ATTSNB

Les quatre piliers stratégiques de notre plan stratégique représentent une période de modifications passionnantes pour notre association. Nous encourageons tous les membres à prendre le temps de consulter le plan stratégique affiché sur notre site Web. Les pages suivantes regroupent les réalisations principales de l'association pendant l'exercice 2019-20.



## Participation des membres

- Organisation, promotion et animation de quatre webinaires, deux en anglais et deux en français;
- Organisation de séances d'information pour les étudiants en travail social du STU et les étudiants en travail social de l'UdeM concernant le processus de demande de l'ATTSNB et les avantages offerts aux membres;
- Poursuite de l'amélioration et de la préparation du bulletin trimestriel de l'ATTSNB;
- Nous avons continué de préparer des calendriers mensuels de médias sociaux conformément aux meilleures pratiques de communication numérique et à nos

données de performance;

- Réuni de nouveau le Comité consultatif autochtone pour commencer à travailler sur les ressources des membres en matière de compétence culturelle;
- Tenu une réunion avec le Comité consultatif autochtone sur la façon dont le processus d'audience disciplinaire peut être amélioré en impliquant les pratiques autochtones;
- Sondage auprès des membres concernant la politique de formation professionnelle continue afin de déterminer comment la réorganiser pour mieux atteindre ses objectifs;
- Consulté les membres sur plusieurs projets, y compris les normes concernant la thérapie de conversion, ainsi que le sondage annuel auprès des membres;
- Réaménagement du bureau d'accueil pour mieux accueillir les membres en personne;
- Organisation d'un événement de la Journée nationale des Autochtones pour les membres et le public. Pendant l'événement, nous avons présenté la vidéo du témoin silencieux des Premières nations et un documentaire sur les pensionnés indiens;
- Reconception du rapport annuel, impliquant une refonte complète et la détermination du meilleur processus d'assemblage et d'impression. Ce processus a permis à l'ATTSNB de créer un document plus attrayant visuellement et engageant à moindre coût; et
- Restructuration du site Web de l'ATTSNB pour refléter une architecture de site Web améliorée suite aux commentaires reçus des membres, du public et du personnel. Il s'agit d'un projet en cours qui nécessitera des mises à jour en constante évolution pour garantir que le site Web reflète les besoins contemporains.



## Protection du Public

- La loi et les règlements administratifs modernisés ont été officiellement adoptés en juin 2019;
- Participation à des réunions avec l'ASWB et d'autres organisations concernant le nouvel ajout de la désignation de travailleur social réglementé en pratique avancée qui est dans nos règlements administratifs. Les travaux se poursuivent pour opérationnaliser cette nouvelle désignation;
- Les normes concernant la thérapie de conversion ont été officiellement approuvées par le Conseil

en septembre 2019, ce qui empêche les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de pratiquer la thérapie de conversion;

- Assister et présider les réunions du Réseau des régulateurs des professions de la santé du Nouveau-Brunswick;
- Travaillé avec le comité de Pratique, de la déontologie et des normes professionnelles afin d'élaborer une lettre de reconnaissance et un nouveau formulaire de soumission;
- Publication d'une déclaration publique concernant un incident impliquant une personne qui aurait utilisé le titre de travailleuse sociale mais qui n'était pas enregistrée auprès de l'Association. La GRC en a été informée et une lettre de cesser et de s'abstenir a été envoyée à la personne;
- Tenu des réunions avec le Comité consultatif autochtone pour discuter du processus d'élaboration de normes sur les compétences culturelles pour travailler avec les peuples autochtones;
- Rencontré l'ACTS à plusieurs reprises pour discuter du processus de révision du Code d'éthique, qui comprendra un processus de consultation;
- Mise à jour des formulaires de processus de demande en ligne; et
- Restructuration du site Web de l'ATTSNB pour refléter une architecture de site Web améliorée à la suite des commentaires reçus des membres, du public et du personnel, ce qui devrait permettre aux membres du public de trouver plus facilement de l'information.





## Promotion de la profession

- Travaillé sur la campagne de promotion publique avec le comité de promotion de la profession et le personnel de l'ATTSNB. La campagne a été lancée pendant le Mois du travail social. Jusqu'à présent, la campagne a bien fonctionné et les données sur ses performances se trouvent à la page 15;
- Rencontre avec divers bureaux du gouvernement, y compris le bureau du premier ministre, le chef de cabinet adjoint et plus concernant la législation de l'ATTSNB, qui a reçu la sanction royale en juin 2019;
- Supervisé des étudiants, y compris une étudiante coop de 12e année de Fredericton High School qui souhaitait devenir travailleuse

sociale et une étudiante de STU qui a poursuivi ses études dans le programme BTS;

- Élaboré et soumis un document de recommandation pour la stratégie de démente du Nouveau-Brunswick;
- Élaboré un dossier pour les consultations sur la pauvreté;
- Participé au groupe consultatif de la Direction de l'égalité des femmes sur les meilleures pratiques pour les enfants exposés à la violence conjugale / intime, et aidé à élaborer le document qui a été présenté à la table ronde sur la stratégie de prévention du crime sur la violence familiale et les enfants;
- Communication continue avec Julia Stewart, directrice de la bibliothèque publique de Fredericton, et Mikey Colborne, bibliothécaire, concernant l'intégration du travail social dans l'espace de la bibliothèque publique, y compris la possibilité d'intégrer un travailleur social au personnel;
- Publication de deux lettres au rédacteur en chef et participation à plus de 5 entretiens avec les médias pour promouvoir la profession de travail social;
- Présenté aux élèves du secondaire et aux enseignants impliqués dans les alliances gays hétéros du district scolaire Anglophone Sud sur les normes concernant la thérapie de conversion;
- Rencontré des élèves du secondaire lors de la journée Bring Your Kid to Work afin de promouvoir la profession du travail social et de répondre aux questions qu'ils avaient concernant la profession;
- La stagiaire de l'ATTSNB, Samantha Jesso, a été sélectionnée comme finaliste pour les prix FutureReadyNB; et
- Achat de nouveaux articles promotionnels de marque à la suite des commentaires reçus des membres, y compris des bannières de marque pour assister à des conférences, des bouteilles d'eau réutilisables, des boutons et plus encore.



## Gouvernance et Ressources

- Le plan opérationnel de l'ATTSNB pour l'année 2020-2021 a été préparé. Ce plan opérationnel contient les priorités ciblées du personnel pour atteindre les objectifs du plan stratégique quinquennal de l'ATTSNB;
- La loi et les règlements administratifs modernisés ont été officiellement adoptés en juin 2019;
- À la suite de l'état d'urgence

déclaré en mars 2020 soit la pandémie de COVID-19, le bureau de l'ATTSNB a été fermé et le personnel a commencé à travailler à domicile en utilisant la technologie (p. Ex. Office 365 et les équipes Microsoft) dans laquelle l'ATTSNB avait investi auparavant. L'ATTSNB continue de suivre les recommandations du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de la Santé publique concernant la réouverture de notre bureau;

- Mise à jour du manuel du conseil d'administration, y compris toutes les annexes. Ce manuel sera utilisé par les membres actuels et futurs du conseil d'administration pour aider à rationaliser le processus d'intégration;
- Embauché notre nouvelle Adjointe administrative, Shae McCarthy;
- Reconception du rapport annuel, qui impliquait une refonte complète et la détermination du meilleur processus d'assemblage et d'impression. Ce processus a permis à l'ATTSNB de créer un document plus attrayant visuellement et engageant à moindre coût;
- Rencontré diverses banques tout au long de l'année pour discuter des options et services bancaires de l'ATTSNB afin de permettre de nouveaux processus au profit de nos membres; et
- Mise en forme et mise à jour de divers documents internes, y compris le système de suivi des termes des comités et les procédures d'achat de matériel promotionnel.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres qui jouent un rôle actif au sein de l'association. Sans votre apport, l'ATTSNB ne serait pas aussi forte qu'elle ne l'est.

Nous voulons aussi vous inviter à participer aux activités de votre chapitre local afin de faire la promotion de la profession.

# Développement de l'ATTSNB

L'ATTSNB a été très occupée au cours de l'année écoulée! Nous avons eu le plaisir d'accueillir d'autres étudiants au cours de l'année, nous avons organisé plusieurs activités, nous avons participé à de nombreuses discussions sur l'action sociale et la politique sociale et bien plus encore. Les activités qui suivent ne sont que quelques-unes des activités auxquelles notre registraire, Martine Paquet, TSI, notre consultante en travail social, Keara Grey, TSI, et notre agente de communications, Isabelle Agnew, ont participé cette année.



Événement de visionnage de films de l'ATTSNB mettant en vedette un court métrage sur la cyberviolence produit localement

## 01 Action sociale & politique sociale

Cette année, l'ATTSNB a travaillé fort pour faire avancer le dossier de l'action sociale et de la politique sociale.

L'Association a été ravie d'adopter les Normes sur la thérapie de conversion, qui interdisent la pratique de la thérapie de conversion par les travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Pendant la rédaction du document, des consultations ont été menées auprès des membres, et nous les remercions de tout leur apport et de leur soutien pendant cette période. Depuis, nous constatons que certaines municipalités ont interdit la thérapie de conversion et que le gouvernement fédéral envisage de modifier le Code

criminel du Canada afin de rendre illégale au Canada la thérapie de conversion.

Cette année, l'ATTSNB a publié divers documents dans le cadre de consultations que le gouvernement a menées auprès de la population, assortis de recommandations portant sur le renouvellement d'Ensemble pour vaincre la pauvreté, le livre vert sur l'éducation, un document de discussion au sujet de la réforme du droit de la famille, le Règlement sur les services aux enfants et les ressources et l'étude de la Loi sur les services à la famille du Nouveau-Brunswick. L'ATTSNB a rédigé en outre un document impartial pour les élections fédérales, qui permettait de favoriser le vote éclairé et de faciliter une discussion entre un membre et son député fédéral en proposant des questions à poser.



L'ATTSNB a eu le plaisir d'accueillir plusieurs stagiaires au cours de la dernière année : un élève de l'école secondaire, des stagiaires de la St. Thomas University et une étudiante d'été en travail social. Les stagiaires ont tous joué un rôle important en aidant l'ATTSNB à déployer des efforts dans le domaine de l'action sociale, en créant des vidéos dans les médias sociaux basées sur les documents de consultation, en élaborant une proposition visant un programme de mieux-être et en amorçant le travail aux normes futures. L'ATTSNB a également reçu l'approbation d'un stage en action sociale de STU ; restez à l'affût de ce travail et des constatations au cours de l'année qui vient!

Afin de marquer les défilés et des activités de la Fierté qui ont lieu au mois d'août, l'ATTSNB a invité les membres à participer aux activités de leur collectivité en organisant un tirage et en invitant les membres à envoyer une photo de leur participation aux activités locales de la Fierté. Nous remercions tous les membres qui y ont participé.

Les membres du personnel de l'ATTSNB ont poursuivi leur participation à des comités externes qui mettent l'accent sur l'action sociale et la politique sociale progressive.

---

## 02

### Règlements administratifs et nouvelle loi

L'année 2019-2020 a été marquée par un événement important, car nous avons adopté notre nouvelle loi et nos nouveaux règlements administratifs. Pendant notre AGA en juin, les membres ont voté en faveur de l'adoption en principe de nos nouveaux règlements administratifs, qui sont entrés en vigueur le 15 juin 2019. Les règlements administratifs ont été modernisés en même temps que notre loi afin de faire en sorte qu'ils tiennent compte de la modification de la loi.

Notre nouvelle loi, intitulée Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, a reçu la sanction royale en juin 2019.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé à la révision des mesures législatives, notamment les membres du Comité des règlements administratifs et du Comité de révision de la loi, qui ont déployé beaucoup d'efforts pour faire adopter les mesures.

---

### Soutien des comités

## 03

La registraire, la consultante en travail social et l'agente de communications sont tenues de fournir des services de soutien à au moins un comité de l'ATTSNB. Cette année, Martine, la registraire, a offert un soutien au Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, au Comité d'examen, au Comité des plaintes et au Comité de discipline. Keara, notre consultante en travail social, a collaboré avec le Comité d'éducation, le Comité d'action sociale et le Comité consultatif autochtone. L'agente de communications, Isabelle, a fourni un soutien au Comité de promotion de la profession.

En plus d'offrir un soutien à nos comités internes, des membres du personnel de l'ATTSNB font partie de nombreux comités externes : le comité consultatif sur les enfants victimes de la violence sexuelle, sous la direction du ministère de la Sécurité publique, la table ronde sur la prévention du crime, la violence familiale et les enfants, menée par la Direction de l'égalité des femmes, et le comité sur la campagne du ruban blanc de Fredericton, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous avons hâte de poursuivre notre travail auprès des comités au cours de l'année qui commence.

---

## 04

### Participation des membres

Nous continuons d'encourager nos membres et nos groupes à l'échelle de la province à participer aux efforts visant à faire la promotion de la profession du travail social et de l'Association. Cette année, nous avons mené notre sondage annuel auprès des membres afin de connaître leurs opinions sur nos communications et la façon dont nous pouvons les améliorer. Nous avons participé à des présentations et des activités dans l'ensemble de la province qui nous ont permis de tenir des discussions avec des étudiants et étudiantes sur les façons dont nous

pouvons favoriser leur participation. Nous cherchons toujours de nouvelles façons novatrices de faire participer les membres ; si vous avez des idées à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au [nbasw@nbasw-atsnb.ca](mailto:nbasw@nbasw-atsnb.ca).

---

## 05

### Médias sociaux et communications numériques

Depuis qu'elle s'est jointe à l'équipe de l'ATTSNB en 2018, notre agente de communications, Isabelle Agnew, travaille à l'amélioration des communications internes et externes, et elle constate avec plaisir que les communications de l'Association dans les médias sociaux, sur le site Web et par courriel ont mené à une plus grande participation au cours de l'année écoulée.

Nous avons en outre le plaisir d'annoncer que nous avons lancé en mars notre première campagne de publicité pendant le Mois du travail social. La campagne vise à sensibiliser la population à la profession du travail social et à améliorer sa perception de la profession. Nous constatons avec plaisir que la campagne est efficace. La campagne sera menée jusqu'en 2021.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre rendement en communications, y compris les données sur la participation et les opinions, consultez la page 14.

---

## 06

### Protection du public

Au cours de l'année, l'ATTSNB a informé le public qu'une personne qui n'était pas une travailleuse sociale immatriculée se serait présentée à un membre du public comme étant une travailleuse sociale. L'ATTSNB a envoyé à la personne en question une lettre de mise en demeure et en a informé la GRC. Nous tenons à rappeler aux membres qu'il faut signaler à l'association tout cas d'une personne qui pratique le travail social ou qui utilise le titre de travailleur social ou de travailleuse sociale sans être membre auprès de l'ATTSNB.

---

## 07

### Déontologie

En tant que registraire, Martine a offert des services de consultation sur la déontologie à plusieurs membres qui ont consulté l'ATTSNB et a donné au chapitre de Fredericton une présentation sur le Code de déontologie professionnelle de l'ATTSNB. Si votre chapitre aimerait recevoir une présentation sur le Code de déontologie professionnelle, les procédures disciplinaires de l'ATTSNB ou toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec Martine par courriel ou par téléphone au 506-444-9196.

---

## 08

### Campagne du ruban blanc à Fredericton

Je continue de représenter l'ATTSNB au sein du comité de la campagne du ruban blanc de Fredericton. La campagne du ruban blanc est le plus important mouvement mondial des hommes et des garçons qui s'efforcent de mettre fin à la violence faite aux femmes et de faire la promotion de l'équité entre les hommes et les femmes ainsi que des relations saines et d'une nouvelle vision de la masculinité. La vision de la campagne du ruban blanc est celle d'une masculinité qui incarne l'humanité à son meilleur. Nous croyons que les hommes font partie de la solution en vue d'un avenir sécuritaire et équitable pour tous et pour toutes.

---

## 09

### Écoles de travail social

Nous continuons à faire la promotion de l'association en donnant en donnant aux étudiants en travail social de St. Thomas University et de l'Université de Moncton des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les



avantages de l'adhésion.

# 10

## Membres

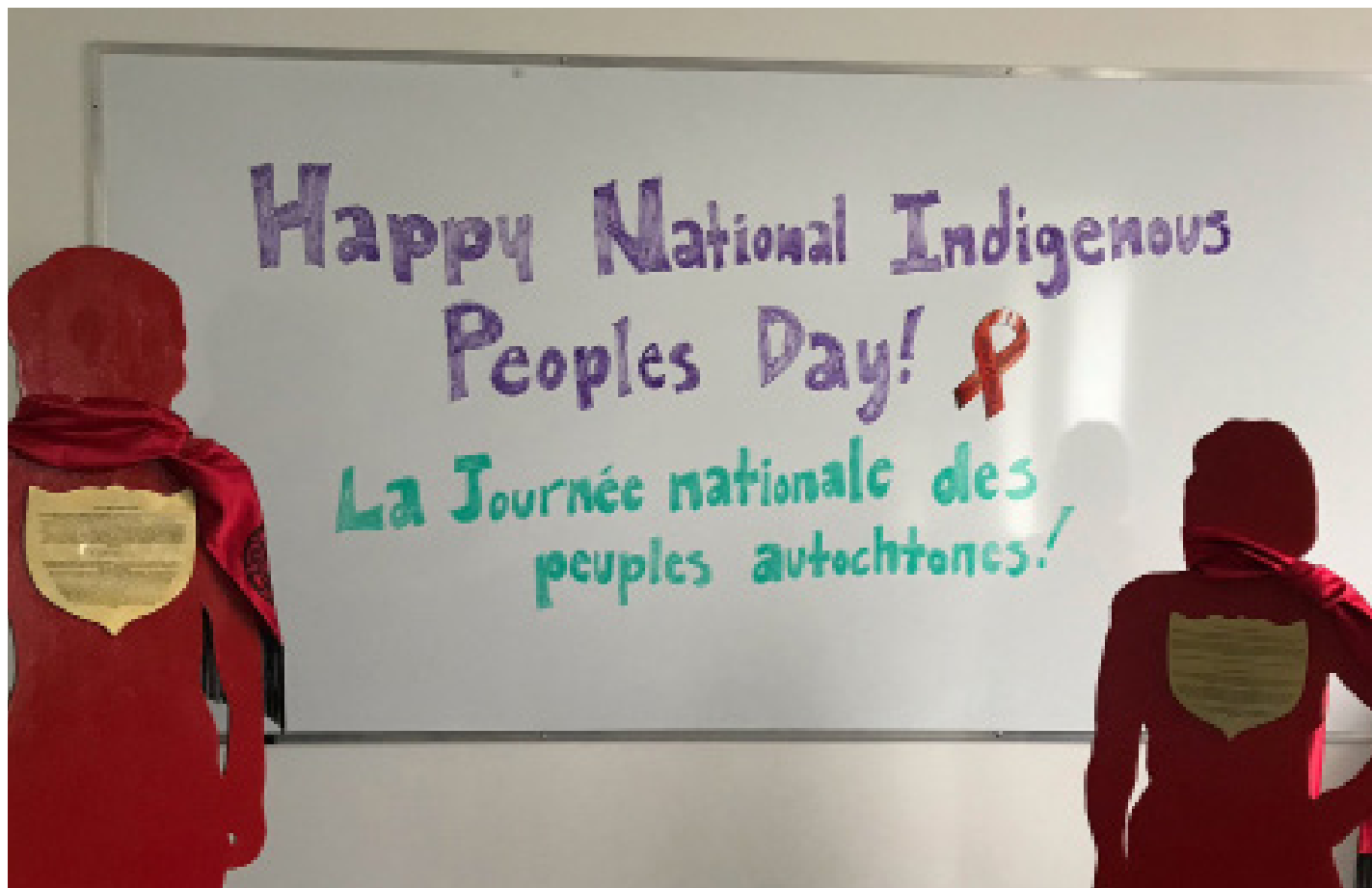
Le comité et la registraire ont approuvé 162 personnes entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020, soit 49 de moins que l'année dernière. Voici la ventilation détaillée :

- 94 membres praticiens (soit 34 de moins que l'année dernière) ;
- 31 membres temporaires autorisés (soit 9 de plus que l'année dernière) ;
- 37 membres étudiants (soit 24 de moins que l'année dernière).

# 11

## Réadmission

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATTSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes sont étudiées par la registraire. Au cours de l'année écoulée, la registraire a approuvé 18 demandes, soit 8 de plus que l'année précédente.



*L'ATTSNB a organisé un événement de la Journée nationale des peuples autochtones*

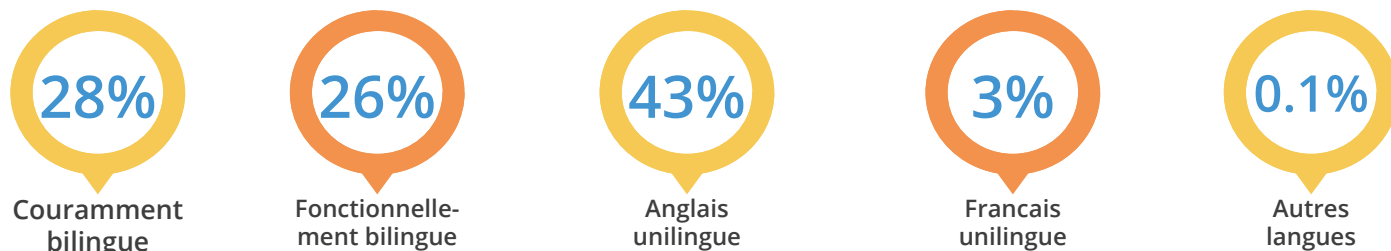
# 12

## Plaintes, discipline et rapports

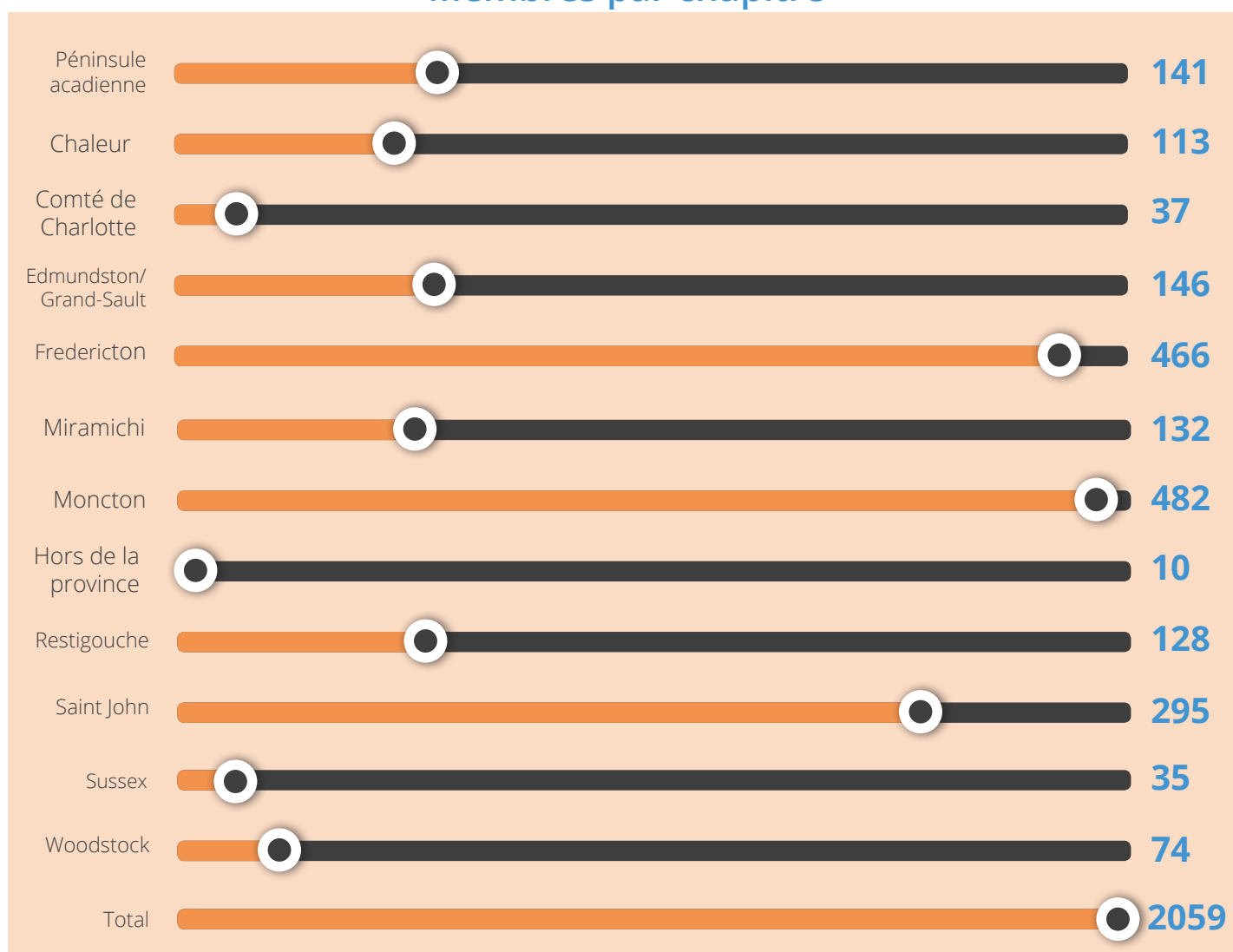
Pendant l'année, aucun rapport n'a été reçu de la part d'un professionnel de la santé qui avait raison de croire qu'un autre professionnel de la santé qui fait partie de l'ATTSNB aurait commis un acte de violence sexuelle envers un client. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter les rapports du Comité des plaintes et du Comité de discipline.

# Statistiques des membres

## Langues des membres



## Membres par chapitre



## Membres par éducation



# Statistiques de communication

L'ATTSNB a travaillé fort cette année pour améliorer ses communications. Isabelle Agnew, agente de communications, est heureuses de communiquer les données de communications numériques suivantes:

## Facebook de l'ATTSNB



Nos pages Facebook ont connu une année phénoménale. Dès le 31 mars 2019, il y avait 1578 "j'aimes" entre les pages Facebook anglaise et française, ce qui signifie que nos «j'aimes» ont augmenté de 45% depuis 2018-2019.



## Site Web de l'ATTSNB

Nombre total de pages vues



91,526

Vues de pages uniques



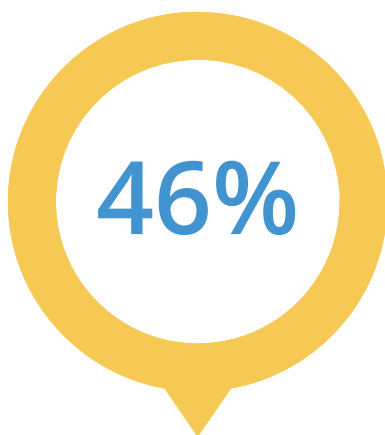
70,346

Nombre total de sessions



40,666

## Courriels de l'ATTSNB



Taux d'ouverture des courriels anglais

•En 2019-2020, l'ATTSNB a envoyé une moyenne de 3,25 courriels par mois aux membres.

•Parmi les courriels envoyés aux membres, les courriels anglais ont vu un taux d'ouverture de 46% et les courriels français ont vu un taux d'ouverture de 35%.

•Le taux d'ouverture standard sur les courriels est de 25%. Nous restons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues.



Taux d'ouverture des courriels français



# Campagne de Promotion publique

En 2019-2020, l'ATTSNB a lancé une campagne de promotion publique tant attendue. Dans le but d'améliorer la perception qu'a le grand public du travail social, la campagne est lancée sur Facebook et Google pendant le Mois du travail social en mars 2020 et continuera de se dérouler pendant un an.

En 2019, l'ATTSNB a embauché la firme de marketing, m5, pour nous aider dans cette campagne promotionnelle. Ensemble, le personnel, le comité de la promotion de la profession et m5 ont travaillé sans relâche pour créer une campagne qui atteindrait son objectif. Les publicités numériques apparaissent sur Facebook et / ou Google, qui ont été sélectionnées parce que ce sont les plateformes les plus fréquentées par les Néo-Brunswickois, et permettent aux utilisateurs de ces plateformes de cliquer sur une page du site Web de l'ATTSNB qui fournit des détails sur les rôles des travailleurs sociaux dans notre province, ainsi que des ressources dans la province.



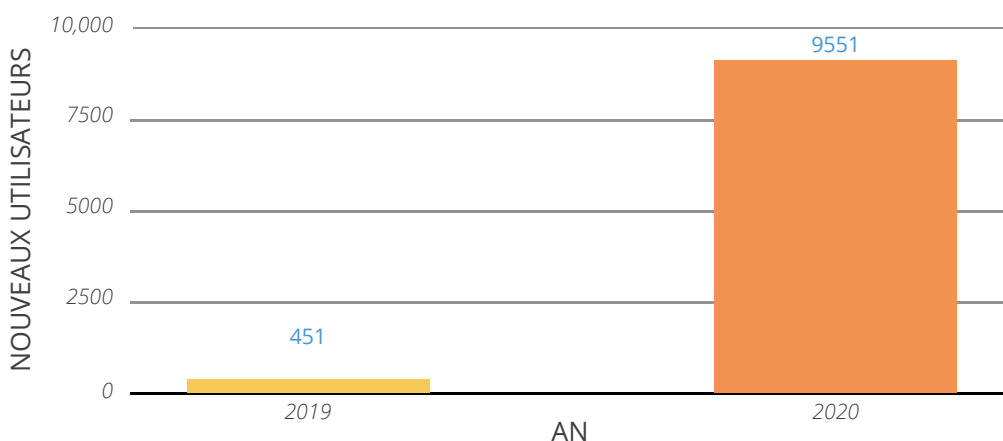
Une publicité Facebook lancée en mars 2020

À ce jour, la campagne promotionnelle s'est très bien déroulée et nous avons hâte de voir comment cette campagne continue d'adapter et de changer les perceptions du grand public à l'égard du travail des travailleurs sociaux dans la province.

Nous sommes heureux de fournir les données et statis-

tiques suivantes concernant les performances de la campagne (remarque: toutes les données ont été collectées du 1er mars 2020 au 20 avril 2020):

## Site Web: Nouveaux utilisateurs



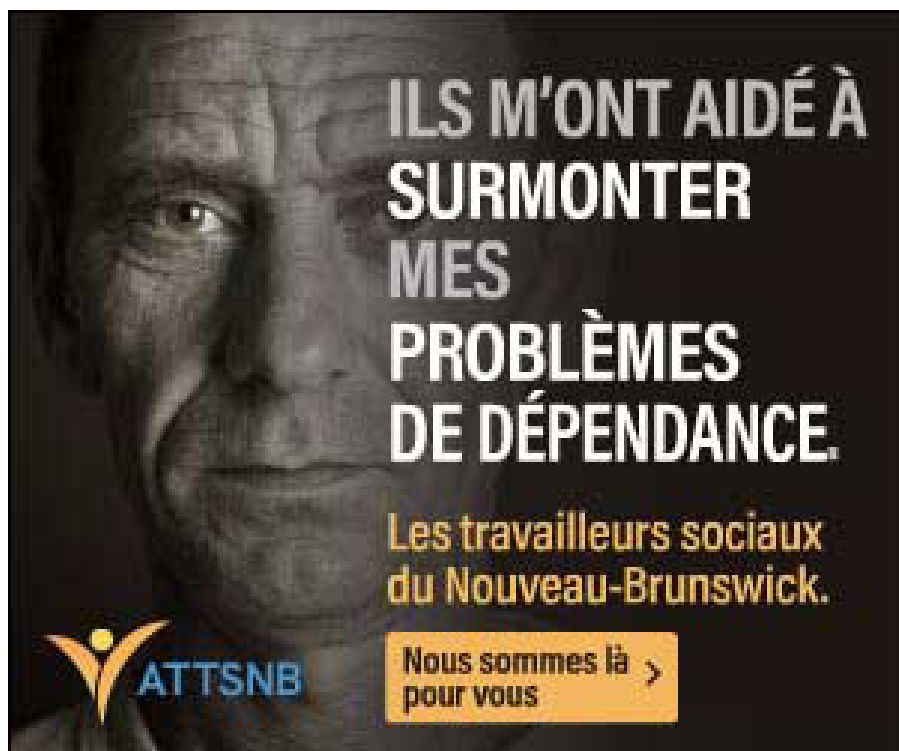
Du 1er mars au 30 avril 2019, l'ATTSNB a attiré 451 nouveaux utilisateurs sur son site Web. Cela signifie que 451 personnes sont venues individuellement sur notre site Web pour une raison ou une autre.

Du 1er mars au 30 avril 2020, ce nombre est passé à 9551 nouveaux utilisateurs. Il s'agit d'une augmentation de plus de 2000%.

Au cours de la campagne de promotion publique, l'accent a été mis sur deux annonces de storyboard: l'une mettant en vedette une femme qui, grâce aux travailleurs sociaux, a pu s'occuper de son père; et celui qui présente un homme qui, grâce à l'aide des travailleurs sociaux, à surmonter ses problèmes de dépendance.

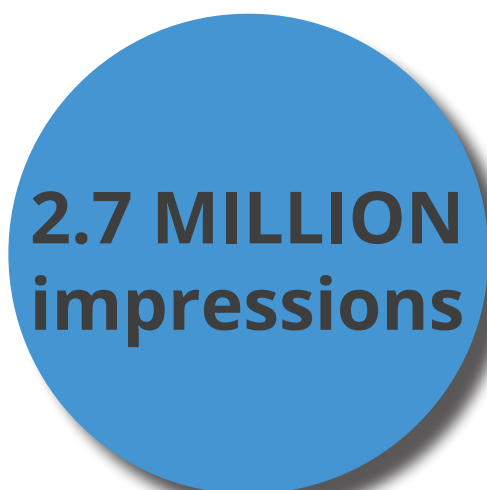
Ces publicités ont été déployées sur Facebook et Google sous différentes formes, tailles et en utilisant différents types de publicité. Vous avez peut-être vu une de nos publicités Facebook sur votre chronologie ou l'une de nos publicités Google sur l'un des sites Web affiliés à Google, comme CBC ou Weather Network.

Nous avons utilisé les deux plateformes pour présenter ces scénarios.



Une annonce Google lancée en mars 2020

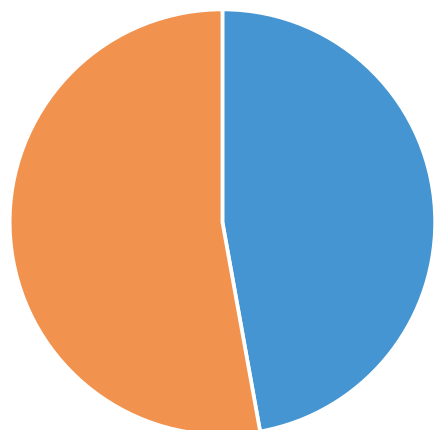
## Impressions et clics sur les annonces



Entre le 1er mars et le 30 avril 2020, les publicités de la campagne ont été diffusées plus de 2,7 millions fois sur Facebook et Google. Au cours de cette même période, les annonces ont été cliquées 29 400 fois. Cela signifie que nos annonces avaient un taux de clics de 1,07%. Le taux de clics moyen des annonces Google est de 0,05% et le moyens des annonces Facebook se situe entre 0,5 et 1,6%, ce qui signifie que nos annonces se sont bien comportées.



## Clics d'audience cible Facebook



■ NB 35+ ■ Personnes aidantes

Afin de s'assurer que notre campagne de promotion publique a vu le meilleur retour sur notre investissement, nous avons dû déterminer un audience cible. En d'autres termes, nous avons choisi un groupe de personnes au Nouveau-Brunswick pour cibler nos publicités afin d'essayer de changer et d'améliorer leur perception du travail social, qui s'étendrait à la population en général.

Notre principal audience cible pour cette campagne était les personnes aidantes du Nouveau-Brunswick âgés de 35 à 59 ans. Ce sont des personnes avec des proches qui bénéficieraient du soutien d'un travailleur social. Le ciblage des publicités sur Facebook nous a permis de cibler nos publicités sur les gens du N.-B. et les soignants en particulier et le tableau à gauche montre la répartition des groupes de ciblage sur Facebook. Les deux groupes étaient assez homogènes en termes de nombre de clics.

# Rapport de la Directrice de l'ACTS

J'aimerais commencer en remerciant l'ATTSNB de l'occasion formidable qui m'a été donnée à titre de directrice de l'ACTS au cours des dernières années. J'ai eu le plaisir de collaborer avec un groupe incroyable de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux à l'échelle du pays. Les nombreuses mesures et initiatives auxquelles l'ACTS a donné la priorité ont été intéressantes à voir. La dernière année n'a pas fait exception.



Un soutien a été donné au Collège de médecins de famille du Canada, qui a formulé des recommandations au gouvernement fédéral à l'égard du deuxième Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires. Le document du collège visait à encourager le gouvernement fédéral à financer des ressources permettant d'assurer les soins de santé à l'ensemble de la population du Canada et d'améliorer les résultats. L'objectif s'harmonise avec l'énoncé de position publié par l'ACTS et intitulé Parité en santé mentale au Canada, qui porte notamment sur la crise liée aux opioïdes, le suicide et surtout l'idée de mettre l'accent autant sur la santé mentale que sur la santé physique. L'objectif est de donner un soutien à tous les secteurs de la population afin d'offrir un accès égal aux soins de santé dans notre pays, tout en tenant compte des disparités sociales qui touchent certains secteurs de la population plus que d'autres.

Deux membres du Conseil de l'ACTS ont participé à la réunion du comité autochtone de l'IFSW afin de tenir une discussion sur des questions autochtones à l'échelle mondiale. La réunion s'inscrit dans les efforts que déploie l'ACTS afin d'assurer la participation et la perspective autochtones à mesure que nous nous efforçons de finaliser les documents liés au code de déontologie et aux

champs de pratique. J'ai été très fière d'appartenir à l'ACTS quand le document intitulé Présentation d'excuses et engagement envers la réconciliation a été publié en novembre. Le document reflète une tentative concertée de la part des travailleuses et des travailleurs sociaux pour présenter des excuses pour la façon dont notre profession a pris des mesures néfastes à l'égard des personnes autochtones et les Premières Nations.

Nous avons fait la promotion de notre profession à de nombreuses reprises au cours de l'année écoulée, notamment en rencontrant plusieurs sénateurs pendant la Journée du travail social sur la Colline et en envoyant des lettres aux nouveaux ministres qui ont reçu un mandat dans le discours du trône après les élections pour leur souhaiter la bienvenue et souligner les priorités de l'ACTS en matière de défense des droits et de justice sociale.

En outre, la conférence de l'IFSW devrait avoir lieu en juillet, à Calgary. Étant donné les préoccupations relatives à la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale, nous ne savons pas au moment de rédiger le présent rapport si la conférence aura lieu en juillet. J'invite tout le monde à consulter le site Web de l'IFSW pour obtenir des renseignements sur la façon dont les travailleuses sociales et travailleurs sociaux réagissent à la pandémie à l'échelle mondiale et pour obtenir les détails de pratiques et d'initiatives internationales. Comme toujours, nos membres sont invités à avoir accès aux webinaires et aux autres possibilités de formation offertes par l'ACTS.

Je vous remercie de nouveau pour le soutien que vous avez accordé pendant mon mandat à titre de représentante de l'ATTSNB au sein du Conseil d'administration de l'ACTS. Je souhaite bonne chance à la personne qui assume le poste et j'ai confiance qu'elle nous représentera comme il faut.

**Vicki Coy, TSI**  
**Directrice de l'ACTS**



# Rapports des Comités

Un certain nombre de comités aident l'ATTSNB à réaliser son important travail réglementaire et communautaire.

## 01

### Comité des règlements administratifs

Le comité a été constitué en 2018 et chargé de mettre à jour les règlements administratifs pour tenir compte de la nouvelle loi proposée régissant notre profession. Le Comité des règlements administratifs a fait preuve de diligence et a pu recommander pendant l'assemblée générale annuelle de 2019 que les règlements administratifs soient adoptés au moment de l'adoption de la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. La sanction royale a été accordée le 14 juin 2019. Notre nouvelle loi et les nouveaux règlements administratifs prévoient un mandat plus simple.

À l'exception d'Eileen Gauthier qui ne pouvait pas s'engager à remplir un deuxième mandat, le comité compte toujours les mêmes personnes : Valerie Delong, Sheryl Noble, Tanya Smith et Geraldine Poirier-Baiani. Miguel LeBlanc, Martine Paquet, et Keara Grey, du bureau de l'ATTSNB, offrent un soutien au comité.

L'année écoulée a été plus tranquille que les autres années de notre mandat, mais nous nous sommes réunies au début de décembre afin d'examiner quatre modifications proposées ; nous avons tenu une longue discussion, un suivi sera donné et nous devrions nous réunir de nouveau avant la réunion du Conseil d'administration prévue à l'automne 2020.

**Anne Caverhill, TSI**

**Présidente du Comité des règlements administratifs**

## 02

### Comité des plaintes

Le manuel de procédures du Comité des plaintes de l'ATTSNB a été révisé et approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2019. Le manuel de procédures du Comité des plaintes de l'ATTSNB a été révisé afin de tenir compte de la nouvelle loi et des nouveaux règlements administratifs.

Le Comité de plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public. Le représentant du public est nommé par le ministre de la Santé. Voici la composition du comité : Omer Savoie, président ; Carole Poitras ; Anouk McGraw ; Anne Caverhill. Les deux représentantes du public sont Norma Dubé et Lia Daborn. La registraire aide le comité à remplir ses fonctions. Le comité tient d'habitude une ou deux réunions par mois, selon le nombre de plaintes reçues. Les réunions sont tenues par téléconférence ou par Microsoft Teams.



Le Comité des plaintes est chargé d'examiner les documents qu'il reçoit des plaignants et des intimés et d'obtenir d'autres documents et dossiers pertinents. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le comité est chargé d'examiner la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte écrite déposée auprès de la registraire. Si le sous-comité du Comité des plaintes est d'avis que la plainte ne devrait pas être rejetée, il peut prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte ou peut renvoyer la plainte au Comité de discipline pour la tenue d'une audience. Parfois, le comité consulte le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre ainsi que sur la rédaction de décisions. Dans le cas de certaines plaintes, il peut s'avérer nécessaire de mener une enquête plus approfondie. Au besoin, le comité demande de retenir les services d'un enquêteur.

En tant que président du Comité des plaintes, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon respectueuse et impartiale. Il est essentiel d'adopter une telle approche cohérente afin de veiller à ce que le Comité des plaintes donne suite aux préoccupations exprimées par la population lorsque le comité le juge nécessaire.

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2019 au 31 mai 2020, le comité a reçu 30 nouvelles plaintes, et 4 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 34 plaintes, 27 étaient rejetées et une plainte a été renvoyée au Comité de discipline. Le traitement de 6 plaintes est en cours.

Je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes, ainsi que la registraire, Martine Paquet, du dévouement dont elles font preuve et de leur apport précieux au comité.

**Omer Savoie, TSI**  
**Président du Comité des plaintes**

Le comité a reçu 30 nouvelles plaintes, et 4 plaintes ont été reportées de l'année précédente.

De ces 34 plaintes, 27 étaient rejetées et une plainte a été renvoyée au Comité de discipline.



*De gauche à droite : Samantha Jesso, stagiaire de l'ATTSNB; Gary Crossman, Parlemantaire; Dorothy Shephard, Ministre du développement social; Géraldine Poirier Baiani, Présidente de l'ATTSNB; Miguel LeBlanc, Directeur général de l'ATTSNB*

Le comité a approuvé l'adhésion de  
**162**  
personnes

## Comité d'examen

03

Je me sens un peu triste en rédigeant le présent rapport, car c'est le dernier rapport que je présenterai en tant que présidente du comité. Je préside le Comité d'examen depuis mai 2016. En mai 2018, j'ai été élue à la présidence pour un deuxième mandat. Étant donné que j'ai rempli deux mandats consécutifs en tant que présidente, je me retirerai du comité en mai 2020 pour permettre

à une autre personne d'assumer la présidence. C'était pour moi une honneur de participer au comité au cours des six dernières années, dont deux ans en tant que membre ordinaire du comité, et j'ai eu le plaisir de contribuer à la réglementation et à la protection de cette profession valorisante.

Au cours des années pendant lesquelles j'ai fait partie du comité, j'ai été chanceuse de collaborer avec un groupe de travailleuses sociales dévouées et consciencieuses et de membres intéressés de la collectivité. La registraire de l'ATTSNB, Martine Paquet, mérite la reconnaissance du Comité d'examen pour sa fiabilité, son dévouement inlassable et soutenu, ses conseils, ses connaissances et son souci du détail. Elle déploie constamment d'efforts pour organiser nos travaux et pour veiller à ce que chaque demande d'adhésion soit complète et accompagnée des documents nécessaires. Voici la composition du comité au cours de la dernière année : Geneviève Bourgeois ; Chantale Haché-Chiasson ; Jessica Melanson, représentante du public. Il faut consacrer beaucoup de temps à la lecture et à l'étude de chaque demande présentée. Compte tenu de la nature de nos emplois et de notre vie personnelle, je tiens à remercier toutes les membres du comité de leur dévouement soutenu, de leur diligence et de leur apport aux délibérations du comité chargé d'examiner et d'approuver les demandes d'adhésion auprès de l'ATTSNB présentées au cours de la dernière année. Leur dévouement à l'égard du Comité d'examen et de la profession du travail social est essentiel et a été reconnu.

Le comité s'efforce de prendre les meilleures décisions en approuvant les candidatures conformément au mandat et aux règlements administratifs de l'ATTSNB. En juin 2019, le Comité d'examen a délégué à la registraire l'autorité prévue dans le paragraphe 11(5) de la nouvelle loi et les articles 3.3.0, 3.3.1 et 3.3.2 des Règlements administratifs de l'ATTSNB.

Le Comité d'examen est chargé d'évaluer les candidatures pour l'adhésion auprès de l'ATTSNB dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant. À l'heure actuelle, trois postes sont vacants au sein du Comité d'examen. En tant que membres du comité, nous invitons d'autres membres qui voudraient faire partie du comité à se joindre à nous afin d'évaluer les candidatures pour la profession du travail social au Nouveau-Brunswick.

Le comité a approuvé pendant la période allant du 1er avril 2019 jusqu'au 31 mars 2020 l'adhésion de 162 personnes, soit 49 de moins que l'année précédente. Voici la ventilation:

- Le comité a approuvé l'adhésion de 94 membres ordinaires (soit 34 membres de moins que l'année dernière).
- Le comité a approuvé l'adhésion de 31 membres temporaires (soit 9 membres de plus que l'année dernière).
- Le comité a approuvé l'adhésion de 37 membres étudiants (soit 24 de moins que l'année dernière).

Même si le comité n'a pas été aussi occupé cette année que l'année dernière, c'était quand même une année également valorisante pour moi, en tant que présidente en fin de mandat. Le comité se réjouit à la perspective de l'année qui commence. Je demeure dévouée à la profession du travail social.

**Laura Hiscock, TSI**  
**Présidente du Comité d'examen**



# 04

## Comité de discipline

Le Comité de discipline est composé d'au moins trois personnes ; un membre qui préside le comité, un membre ordinaire de l'ATTSNB et un représentant du public constituent le quorum. Selon les règlements administratifs de 2019 de l'ATTSNB, le Comité de discipline peut retenir les services de conseillers ou nommer d'autres membres qui possèdent une expérience ou des compétences pertinentes pour la tenue d'une audience ou le traitement d'une affaire particulière dont il est saisi, afin d'assurer une audience juste et impartiale.

Le Comité de discipline actuel est composé des personnes suivantes : Genevieve Bourgeois, Eileen Gauthier et Debbie Straton, membres ordinaires ; Paul Blanchard, représentant du public nommé par le ministre de la Santé conformément à la loi régissant l'ATTSNB ; Genevieve Forest-Allard, présidente.

Au cours de l'exercice financier 2019-2020, une plainte a été renvoyée au Comité de discipline par le Comité des plaintes, et deux autres plaintes ont été reportées de l'année précédente. Une des trois plaintes a été réglée et le traitement de deux autres plaintes est en cours.

Le Comité de discipline a tenu une audience les 27 et 28 août 2019 dans la région du centre du Nouveau-Brunswick. Après avoir tenu une audience de deux jours et des délibérations, le comité a rejeté la plainte.

Le Comité de discipline demeure actif. Au début du mois de mai, nous nous réunirons par téléconférence pour traiter la présentation volontaire d'un membre.

En conclusion, je tiens à remercier les membres du comité de leur travail ardu, notre conseiller juridique de sa disponibilité et de ses avis juridiques et notre registraire, Martine Paquet, de son soutien continu, son dévouement et son expertise pendant nos téléconférences et nos audiences.

**Genevieve Forest-Allard, TSI**  
**Présidente du Comité de discipline**

# 05

## Comité d'éducation

En tant que comité permanent de l'ATTSNB, le Comité d'éducation est chargé de faire la promotion de la formation en travail social pour ses membres, conformément au mandat de l'Association. Afin de respecter son mandat, le comité prend les mesures suivantes : la sélection des récipiendaires de bourses d'études et d'entretien ; la mise à jour des critères d'admissibilité et des formules de demande, au besoin ; le soutien de l'ATTSNB quant à l'offre de séances d'éducation professionnelle ; l'étude de la politique sur l'EPC. Au cours de l'exercice 2019-2020, le Comité d'éducation s'est réuni à quatre reprises par téléconférence et Skype.

Au cours de l'exercice 2019-2020, 15 demandes de bourses présentées par des étudiants et étudiantes en travail social ont été examinées par le Comité d'éducation. Les membres du comité qui ont un conflit d'intérêts ne participent pas à la prise de décisions sur les demandes de bourse. Nous félicitons les récipiendaires de bourses pour les étudiants et étudiantes ; nous vous souhaitons bonne chance dans vos études, surtout pendant l'éclosion de la COVID-19. Nous félicitons aussi les autres récipiendaires :

- **Kate Colwell**, qui a reçu la bourse de l'ATTSNB, d'une valeur de 500 \$ en 2019-2020 ;
- Le **chapitre de Fredericton** de l'ATTSNB, qui a reçu une subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB, d'une valeur de 3 000 \$, pour la présentation d'un atelier aux membres du chapitre ;
- **Erica Vienneau**, qui a reçu la bourse de la compagnie Co-operators, d'une valeur de 500 \$, pour un membre de l'ATTSNB.

1  
plainte a été réglée en  
2019-20

Le Comité d'éducation modifie actuellement la politique sur l'éducation professionnelle continue de l'ATTSNB. Grâce au taux élevé de participation de membres de l'ATTSNB au sondage en ligne (290 réponses) et au rapport que Keara Grey a préparé sur les constatations du sondage, le comité se réunit régulièrement afin de cerner des priorités et des tendances dans les réponses aux questions du sondage. En plus de faire l'analyse des constatations du sondage et d'une étude comparative, le comité poursuit son travail à une nouvelle politique sur l'EPC à proposer à des fins d'approbation.

Keara Grey, consultante en travail social de l'ATTSNB, mérite des éloges pour les efforts qu'elle a déployés afin de fournir un soutien du Comité d'éducation. Les compétences organisationnelles et technologiques de Keara ont orienté les travaux du comité, et le comité accorde une grande valeur à son dévouement, à ses conseils et à son savoir. Nous tenons à remercier sincèrement la présidente sortante du comité, Anouk McGraw, de son engagement et du temps qu'elle a consacré à la présidence du comité au fil des ans. En plus de Keara Grey et de moi-même, les autres membres du comité sont Tanya Smith et Carly Schofield. Le comité ne pourrait pas fonctionner sans leur contribution précieuse, leurs connaissances et leur expérience. Le comité cherche de nouveaux membres ; veuillez communiquer avec le bureau de l'ATTSNB pour obtenir de plus amples détails.

Au nom du comité, je tiens à dire que le comité a été très occupé au cours de la dernière année, que nous faisons preuve de diligence en appliquant les critères d'admissibilité pour le financement afin de prendre des décisions sur les récipiendaires de bourses d'étude et d'entretien et que nous avons hâte de poursuivre le travail en cours sur la modification de la politique sur l'EPC.

**Susan Gavin, TSI**  
**Présidente du Comité d'éducation**



*Les membres du conseil d'administration assistent au banquet annuel du conseil d'administration en septembre 2019*



*Geraldine Poirier Baiani, présidente de l'ATTSNB, lors d'un événement co-organisé par l'ATTSNB sur le thème de la violence entre partenaires intimes dans les vies des personnes 2SLGBTQ*

## 07

### Comité consultatif autochtone

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un nouveau comité important a été officiellement constitué cette année par l'ATTSNB, soit le Comité consultatif autochtone. Le Comité consultatif autochtone visera à faire la promotion de la culture et de l'histoire autochtones, à les célébrer et à améliorer les connaissances et la compréhension de celles-ci, afin d'élaborer des stratégies pour l'amélioration de l'exercice de la profession du travail social auprès des peuples autochtones.

Le Comité consultatif autochtone est composé des personnes suivantes : Theresa Dawn Louis, co-présidente ; Michelle Sacobie, co-présidente ; Judy Levi ; Glen Caplin ; Gloria Sacobie ; Géraldine Poirier Baiani ; Samantha Jesso. Barb Martin est l'aînée qui offre au comité des conseils précieux et de la sagesse. Miguel LeBlanc et Keara Grey, du personnel de l'ATTSNB, offrent des services de soutien au comité.

Afin d'améliorer l'exercice de la profession du travail social auprès des peuples autochtones, le comité travaille à l'élaboration de normes en matière de compétence culturelle. Les normes donneront un aperçu des connaissances, de la compréhension et des compétences en matière de culture autochtone que doivent posséder tous les travailleurs sociaux et toutes les travailleuses sociales afin de fournir des services de travail social culturellement sûrs aux peuples autochtones du Nouveau-Brunswick.

L'ATTSNB a eu le plaisir de collaborer pendant plus d'une année avec Samantha Jesso, stagiaire en travail social de St. Thomas University. Pendant son stage au sein de l'ATTSNB, Samantha a fait des recherches et a rédigé une première ébauche des normes en matière de compétence culturelle. Samantha continue de faire partie du Comité consultatif autochtone.

Le Comité consultatif autochtone a hâte de poursuivre son travail important pendant l'année qui commence.

**Michelle Sacobie, TSI et Theresa Dawn Louis, TSI**  
**Co-présidentes du Comité consultatif autochtone**



# 07

## Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles est composé des personnes suivantes : Mary Ann McLeese, Erica Vienneau, Kathleen MacPhee et Anouk McGraw. À titre d'information, le comité a des postes vacants. Il faudrait remplir ces postes pour permettre au comité de poursuivre son important travail. Si vous voulez faire partie du comité, veuillez communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Au cours de l'année écoulée, le comité a élaboré un plan de travail pour 2019-2020 et des membres ont fourni un apport pendant la rédaction des normes sur la thérapie de conversion.

Le comité a répondu à une question portant sur la déontologie posée par un membre en 2019-2020. Les membres du comité ont hâte de continuer à offrir aux membres un tel service de consultation au cours de l'année qui commence. Si vous avez des questions sur la déontologie, n'hésitez pas à communiquer avec la registraire de l'ATTSNB, Martine Paquet, où à remplir le Formulaire de contact avec le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles qui se trouve sur le site Web de l'ATTSNB.

Je remercie les membres du comité du travail qu'elles réalisent et du dévouement dont elles continuent de faire preuve.

**Erica Vienneau, TSI**  
**Présidente du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles**

# 08

## Comité de la promotion de la profession

Cette année, le comité de Promotion de la Profession à continuer son travail entamé. Nous avons eu une rencontre en personne et des rencontres par appel conférence.

Nous avons continué notre travail sur les termes de références et nous avons mis en place pour une deuxième année consécutive notre concours "Promouvoir notre profession " durant le mois de mars.

La grosse partie de notre travail a été de travailler sur la promotion et nous avons consulté et retenu une firme afin qu'elle nous fasse différents modèles de promotion pour les médias. Nous en avons retenus m5 et depuis le mois de mars cette publicité circule sur certains réseaux sociaux. Le but de cette promotion est de sensibiliser le public des différents rôles des travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick.

Durant la prochaine année, le comité va continuer le travail entamé. Les membres du comité sont : Rina Arseneault (co-présidente), Théo Saulnier (co-président), Karine Levesque (représentante du C.A.), Anne-Drea Allison, Carmen Godin et Géraldine Poirier Balani. Un merci spécial a Isabelle Agnew et Miguel LeBlanc pour leur collaboration à l'intérieur de notre comité.

**Rina Arseneault, TSI et Théo Saulnier, TSI**  
**Co-présidents du Comité de la promotion de la profession**

# 09

## Comité d'action sociale

Le Comité d'action sociale est composé des personnes suivantes : Erin Jackson, qui préside le comité ; Erica Vienneau, qui assure la liaison au Conseil ; Samantha Martin ; Olivia Newcombe ; Zo Bourgeois. Nous remercions Katherine White et Debby Stanton, ancienne présidente du comité, de leur participation au comité au cours des dernières années.

Cette année, le Comité d'action sociale a fourni une rétroaction précieuse en vue de la rédaction de divers documents d'information assortis de recommandations que l'ATTSNB a présentés à l'égard du renouvellement d'Ensemble pour vaincre la pauvreté, de la réforme du droit de la famille et des élections fédérales.

Au cours de l'été 2019, le comité a eu le plaisir de participer à une téléconférence avec Jean-Claude Basque, coordinateur provincial du Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick. La téléconférence a permis aux participants de prendre connaissance de nouvelles perspectives sur les mouvements de la base en matière d'action sociale, des questions sociales actuelles et des activités et objectifs du Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick. Les membres du comité peuvent intégrer ce savoir aux efforts qu'elles déploient dans le domaine de l'action sociale au sein de leurs réseaux afin d'aider le Front commun pour la justice sociale à atteindre ses objectifs.

Le comité voulait créer des infographies sur des questions sociales, mais a décidé maintenant de déployer des efforts afin d'organiser des webinaires sur des questions sociales. Restez à l'affût de nouveaux webinaires qui seront présentés pendant l'exercice financier 2020-2021!

**Présenté au nom du Comité d'action sociale,  
Keara Grey, TSI  
Consultante en travail social de l'ATTSNB**

---

## Recherche de nouveaux membres du comité

L'ATTSNB a actuellement plusieurs postes vacants à divers comités. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour rejoindre nos comités et offrir leur expertise unique aux groupes. Le bénévolat au sein d'un comité est une excellente façon d'interagir avec les autres travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick et de s'impliquer dans votre Association.

Si vous êtes intéressé à rejoindre l'un des comités, veuillez visiter notre site Web pour plus d'informations sur ce que fait chaque comité et remplir le formulaire de demande. Vous pouvez également contacter notre bureau par courriel à [nbasw@nbasw-atsnb.ca](mailto:nbasw@nbasw-atsnb.ca) pour plus d'informations.

# Rapports des chapitres

---

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent des questions régionales qui se posent aux membres, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration.

## 01 Chapitre de la Péninsule Acadienne

Le nouvel exécutif du Chapitre de la Péninsule Acadienne a été élue le 7 octobre dernier lors de l'AGA à Inkerman. Il est composé de Geneviève Bourgeois comme présidente, Théo Saulnier comme vice-président, Annette Comeau comme trésorière, Julie Lanteigne comme secrétaire et André-Marc comme directeur de chapitre.

Pour le temps des fêtes, le comité a organisé notre souper traditionnel au P'tit Mousse à Lamèque, qui connaît toujours un très grand succès. C'est un temps de rassemblement et de reconnaissance du travail exceptionnel de nos travailleurs sociaux.

Au mois de mars, nous avons lancé notre groupe privé Facebook sous le nom de `ATTSNB Chapitre de la Péninsule acadienne` qui regroupe déjà un très grand nombre de membres. Nous avons également envoyé un message à

tous nos membres afin de souligner le mois du travail social.

L'exécutif continue de recueillir de nouvelles idées et de planifier de belles activités.

**Geneviève Bourgeois, TSI**  
**Présidente du Chapitre de la Péninsule Acadienne**

## 02 Chapitre de Chaleur

L'exécutif du chapitre Chaleur s'est rencontré à 6 reprises au courant de la dernière année. Nous nous sommes penchés sur les préoccupations rapportés par nos membres, soit le manque d'opportunités de formations dues aux remplacements requis pour le fonctionnement de nos organismes respectifs, et le besoin d'une mise à jour sur les différentes ressources disponibles en communauté.

Nous sommes arrivés à deux solutions; une formation donnée en deux temps et une journée réseautage.

La première activité a eu lieu en novembre, alors que nous avons mis sur pied l'atelier "Motivez vos clients en 3 minutes". Cet atelier de 3.5 h fut offert gratuitement à nos membres par Monique Savoie, TSI en deux temps. Nous avons également invité nos collègues de différentes disciplines à y participer pour une somme modique. Ceci a favorisé le taux de participation et plusieurs personnes ont pu bénéficier de l'opportunité. Nous avons également été en mesure de faire un profit, nous permettant d'organiser d'autres activités de ce genre dans le futur, et ce gratuitement pour nos membres. Nous avons reçu que de commentaires positifs. Nous prenons d'ailleurs l'occasion de remercier Monique pour le partage de ses connaissances. Ce sera sûrement un atout lors de nos interventions.

La deuxième activité est prévue pour 2020, soit une journée réseautage. Ceci nous permettrait de nous familiariser avec les tâches de chacun et les différentes ressources disponibles en communauté. Les détails ne sont pas sur table, mais nous encourageons les membres à toute suggestion pour activités dont vous pouvez bénéficier.

En tant que présidente du chapitre de Chaleur de l'ATTSNB, je remercie chaque membre à leur grande participation. Je remercie également le comité exécutif pour tout le travail mis lors de la préparation de ces activités. C'est

**Danie Boudreau, TSI**  
**Présidente du Chapitre de Chaleur**

## 03 Chapitre Edmundston / Grand-Sault

Le Chapitre Edmundston et Grand-Sault de l'ATTSNB est très fier d'avoir relancé ses activités cette année! Le recrutement d'un président par intérim a permis de compléter les postes de l'Exécutif en place depuis 2018. Au cours des derniers mois, plusieurs efforts ont été consacrés afin de rejoindre les membres du chapitre tout en communiquant les informations importantes du bureau provincial et les intentions des membres de l'exécutif face aux prochaines activités, une plus grande visibilité aussi sur la page facebook du chapitre et les envois courriels.

La première grande activité de relance du chapitre a été tenue durant le Mois National du Travail Social, soit le 11 mars dernier, par un atelier de formation offerte gratuitement aux membres intitulée « Capsules Éducatives d'impact » par Danie Beaulieu de l'Académie Impact Inc. Cette activité a permis un partenariat avec le Campus Edmundston de l'Université de Moncton où ont participé plus de 78 membres et étudiants en Sciences Sociales!

La journée était suivie d'un 5 à 7 et d'une réunion annuelle. Le prix de Travailleuse Sociale de l'année 2020 a été remis à Cindy Therrien, TS au sein du Centre de Santé Mentale Communautaire de la région d'Edmundston, aussi bien impliquée dans la région pour son travail au sein du Comité régional de Prévention du Suicide et de Promotion de la Vie. La reconnaissance de l'organisme Communautaire de l'année 2020 a été remise à L'Éclipse, un jeune organisme bilingue rattaché administrativement à l'Escale Madavic. Le centre l'Éclipse est dévoué au suivi des besoins des victimes de violences à caractère sexuels de la grande région d'Edmundston, Grand-Sault et Saint-Quentin. Bravo aux récipiendaires et continuez votre beau travail en valorisant la profession du Travail Social au sein de nos communautés!

La réunion annuelle du chapitre, nous a permis de voter sur certaines mises à jour de règlements administratifs et d'activités possibles. Les élections des postes de l'exécutif et de directeur de chapitre ont aussi été tenues lors de la réunion : Le nouvel exécutif 2020 est composé de Fernand Sirois (président), Monique Dubé-Michaud (vice-

présidente), Alain Clavette (trésorier) et de Kristine Johnson-Leblanc (secrétaire). Karine Levesque a été nommée pour un 2e mandat au poste de directrice de chapitre au sein du CA de l'ATTSNB. Au nom de tous les membres de notre région, l'exécutif désire remercier Julie Ouellette pour son temps et dévouement comme vice-présidente sortante.

Sommes toutes, ce fut une activité de relance fort appréciée de tous et à refaire! Ce rassemblement a aussi permis de resserrer les liens entre les travailleuses sociales et travailleurs sociaux de tous les secteurs de la région et de même qu'à reconfirmer l'intention, le besoin de chacun et la raison d'être des rencontres de chapitre...déjà plusieurs belles idées oscillent pour la prochaine année!

**Fernand Sirois, TSI et Karine Levesque, TSI**

**Président et Directrice de chapitre de Edmundston / Grand-Sault**



*Événement du chapitre d'Edmundston / Grand-Sault pendant le mois du travail social*

## 04 Chapitre de Fredericton

Le bureau de direction du Chapitre de Fredericton est composé des personnes suivantes : Tara Hay, présidente ; Kaitlin Pauley, vice-présidente ; Maureen MacNeil, secrétaire ; Susan Gavin, directrice du chapitre.

Le chapitre tient régulièrement des réunions de travail et des séances de formation à partir de l'automne de chaque année. Les séances de formation sont tenues en soirée et, de temps en temps, à midi. Au cours de l'exercice 2019-2020, la plupart des séances de travail ont été tenues en soirée et ont été suivies d'une réunion de travail. Ces séances donnent aux membres une excellente occasion d'améliorer leurs connaissances, de faire du réseautage et de se tenir au courant des activités du chapitre. Le chapitre organise chaque année une activité sociale à Noël, qui s'avère très populaire. L'activité a eu lieu cette année dans un restaurant local et a été très achalandée.

Pendant l'assemblée générale annuelle 2019 de l'ATTSNB, tenue à Tracadie, au Nouveau-Brunswick, l'ATTSNB a annoncé que le chapitre de Fredericton organiserait l'AGA de 2020. Par conséquent, le bureau de direction du chapitre de Fredericton, avec le soutien de la présidente sortante enthousiaste, Valerie Delong, a tenu des réunions fréquentes et a consacré de nombreuses heures à la planification de la conférence et du banquet. Malgré la pandémie de COVID-19 et le fait que l'AGA sera peut-être reporté, le chapitre de Fredericton a hâte d'organiser la prochaine AGA prévue.

Le chapitre de Fredericton est chanceux d'avoir un comité d'éducation très actif, présidé par Evelyn Morrison. Sous la direction solide d'Evelyn, le comité joue un rôle important en assurant chaque année aux membres du chapitre diverses séances intéressantes de formation professionnelle. Les séances offertes cette année ont



porté notamment sur la déontologie en travail social, la prestation de programmes et les autosoins. Les séances de formation offertes en 2019-2020 ont commencé en novembre 2019 par un exposé présenté par Sandra Barton, TSI, du ministère du Développement social, au sujet de la concertation familiale. En janvier 2020, Martine Paquet, registraire de l'ATTSNB, a donné un exposé sur le Code de déontologie, qui a donné lieu à une discussion fructueuse entre les membres sur les dilemmes déontologiques qui sont difficiles à résoudre. La séance prévue en février allait permettre aux membres d'écouter un balado de Bruce Perry et de participer ensuite à une discussion, mais la séance a été annulée en raison d'une tempête de neige. Pendant le Mois du travail social en mars, le comité d'éducation organise d'habitude une activité formidable pour les membres qui dure toute la journée. Cette année, l'accent a été mis sur le mieux-être des travailleuses et travailleurs sociaux. Le comité a invité le Dr William Cook, médecin qui détient un doctorat en bioéthique et qui offre des soins médicaux corps-esprit dans la région de Fredericton, à donner une conférence. Lui et sa femme, Wendy, ont donné pendant la matinée un exposé révélateur et expérientiel sur les autosoins. Après un déjeuner délicieux préparé par un traiteur, la séance de l'après-midi a commencé par une séance offerte par Tracey Grasse qui a parlé du reiki et a montré la façon de faire une séance de guérison avec des sons au moyen de bols de cristal. Vers la fin de l'après-midi, Sally Wells, avocate et comédienne de Fredericton, a donné un exposé divertissant sur le rire et l'énergie.



*Événement du chapitre de Fredericton en mars 2020*

Le chapitre de Fredericton a connu une excellente année et a hâte de mobiliser d'autres membres du chapitre au cours de l'année qui vient. Le chapitre invite d'autres membres à participer aux activités du chapitre et à proposer d'autres sujets de séances de formation futures. Le chapitre de Fredericton offre aux membres d'excellentes possibilités de réseautage et d'apprentissage dans d'autres aspects du travail social.

**Tara Hay, TSI et Susan Gavin, TSI**  
**Présidente et Directrice de chapitre de Fredericton**

## 05 Chapitre de Moncton

Nous avons connu en 2019-2020 des moments inoubliables, des interactions chaleureuses avec d'autres membres et un sentiment de fierté incroyable envers notre grande profession. Le Chapitre de Moncton remercie tous les travailleurs sociaux et toutes les travailleuses sociales de leur dévouement au cours des dernières semaines.

À l'heure actuelle, nous soulignons l'importance des valeurs du travail social et nous constatons leur rayonnement dans nos collectivités. La justice sociale, l'intégrité, le respect de nous-mêmes et d'autres personnes, le service humanitaire, les compétences, et ainsi de suite constituent notre raison d'être. Ensemble, nous sommes plus forts et nous continuerons de l'être. Unis par la diversité. L'inclusion fait la force.

Nous avons commencé le nouvel exercice financier par notre tirage annuel d'une adhésion gratuite. L'heureuse gagnante a été Marise Gaudet-Landry, TSI.

Nous avons tenu en juin notre activité sociale d'été au vignoble de Magnetic Hill. Environ 15 membres ont participé à la visite guidée et à la dégustation, avant de prendre un verre à l'extérieur avec du fromage et des craquelins.

Le jeudi 28 novembre 2019, le Chapitre de Moncton a organisé un repas pour la saison des Fêtes qui a eu lieu à deux endroits pour accueillir des membres de diverses régions. Les repas à Gusto, à Moncton, et à Makeba, à Richibucto, ont été un grand succès. Nous avons accordé des prix de présence et bon nombre de membres ont assisté à la soirée.

Le Chapitre de Moncton avait prévu une activité divertissante à Room Escape Atlantic pour marquer le Mois du travail social en mars. Afin de respecter les lignes directrices provinciales et fédérales et les recommandations de la médecin-hygiéniste en chef et de Santé publique sur la pandémie de la COVID-19, nous avons décidé de reporter l'activité.

Nous avons envoyé de sincères salutations et meilleurs voeux à nos membres par courriel et sur notre page Facebook, et nous avons souligné que nous célébrerions ensemble notre magnifique profession plus tard. En attendant, le Chapitre de Moncton a fait un don de 1 000 \$ à Food Depot Alimentaire au nom des membres du Chapitre de Moncton de l'ATTSNB.

Les jours meilleurs sont à venir!

**Présenté par l'exécutif du chapitre de Moncton**

**Jennifer-Anne Geddes, Erica Vienneau, Valerie Roy-Lang, John Eatmon, Leanne Trites, and Carly Schofield**

## 06 Chapitre de Restigouche

Le chapitre Restigouche a tenu trois réunions générales au cours de la dernière année et une quatrième réunion en mai fut annulée en raison du Covid-19.

Parmi nos initiatives, nous avons rencontré notre député fédéral, M. René Arseneault, afin de faire valoir l'importance d'ajouter les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux à la liste d'exonération des professionnels travaillant en région éloignée. Ce dernier nous recommande une démarche à l'échelle provinciale afin d'assurer un meilleur impact auprès du gouvernement fédéral.

En décembre, Mme Sophie Leblanc nous a fait une présentation sur le thème : Pleine conscience. Cette présentation mettait l'accent sur le mieux-être des membres mais également pour l'accompagnement des personnes desservies.

En mars, nous avons eu le privilège d'entendre le témoignage d'une personne ayant une expérience vécue en santé mentale et face aux dépendances. Ce témoignage a mis en lumière les forces et les défis rencontrés et l'importance de maintenir comme intervenant l'espoir face à leur rétablissement. Dans le cadre du mois en travail, nous avons lancé l'invitation aux membres d'organiser des activités dans leur milieu de travail. Certains ont choisi un dîner et d'autres une activité plein air. Bien que nous aurions voulu souligner une travailleuse sociale ou travailleur social de l'année, nous n'avons reçu aucune candidature à ce niveau.

Au nom de tous les membres de notre chapitre, nous encourageons chaque travailleuse sociale et travailleur social de la province à voir à leur mieux-être en cette période d'instabilité via le Covid-19. La population du Nouveau-Brunswick aura besoin de nous dans leur démarche de rétablissement post-pandémie. Ensemble, on va bien aller.

**Mario Bourgoïn, TSI**

**Président du Chapitre de Restigouche**

## 07 Chapitre de Sussex

Nous nous sommes réunis pendant la semaine du travail social et avant la fermeture des bureaux. À part cela, il n'y a pas grand-chose à signaler.

Nous avons fait une collecte de pyjama, de tuques et de mitaines pendant la période des Fêtes et avons tout donné à l'Armée du Salut.

Le Chapitre de Sussex a passé une année plutôt tranquille, mais nous espérons que la situation changera au cours de la prochaine année.

**Sheena MacDonald, TSI**

**Directrice du chapitre de Sussex**

# États financiers

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2020, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en application de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie de notre rapport intitulée Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion.

### *Responsabilité de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### *Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter

de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick  
Le 1er mai 2020

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Bilan  
Le 31 mars 2020**

|   | 2020                | 2019         |
|---|---------------------|--------------|
| <b>ACTIFS</b>   |                     |              |
| <b>À COURT TERME</b>  |                     |              |
| Encaisse  | 883 746             | 922 659      |
| Dépôts à terme (Note 3)                                       | 713 539             | 699 365      |
| Charges payées d'avance                                       | 2 408               | 2 434        |
|   | <b>1 599 693</b>    | 1 624 458    |
| <br>IMMOBILISATIONS (Note 4)                                  | <br><b>30 999</b>   | <br>32 886   |
| <br>ACTIFS INCORPORELS (Note 5)                               | <br><b>23 780</b>   | <br>34 254   |
|   | <b>1 654 472 \$</b> | 1 691 598 \$ |
| <b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>                                 |                     |              |
| <b>À COURT TERME</b>  |                     |              |
| Créditeurs et charges à payer                                 | 79 314              | 76 497       |
| Remises gouvernementales payables                             | 7 782               | 10 708       |
| Cotisations différées (Note 6)                                | 588 429             | 563 870      |
|   | <b>675 525</b>      | 651 075      |
| <br>ACTIFS NETS   |                     |              |
| Non affectés  | 130 053             | 283 843      |
| Affectés  | 794 115             | 689 540      |
| Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels | 54 779              | 67 140       |
|   | <b>978 947</b>      | 1 040 523    |
|   | <b>1 654 472 \$</b> | 1 691 598 \$ |

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État de l'évolution de l'actif net  
Exercice terminé le 31 mars 2020**

|   | Non affectés      | Affectés          | Investissement immobilisations et actifs incorporels | 2020              | 2019                |
|---|-------------------|-------------------|--|-------------------|---------------------|
| ACTIFS NETS — DÉBUT DE L'EXERCICE                             | 283 843           | 689 540           | 67 140   | <b>1 040 523</b>  | 1 056 312           |
| EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES               | (33 077)          | (7 052)           | (21 447)   | <b>(61 576)</b>   | (15 789)            |
| INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS | (9 086)           | -                 | 9 086  | -                 | -                   |
| TRANSFERTS INTERNES (Note 7)                                  | (111 627)         | 111 627           | -  | -                 | -                   |
| ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE                            | <b>130 053 \$</b> | <b>794 115 \$</b> | <b>54 779 \$</b>                                     | <b>978 947 \$</b> | <b>1 040 523 \$</b> |

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des résultats d'exploitation  
Exercice terminé le 31 mars 2020**

|   | 2020                      | 2019                      |
|---|---------------------------|---------------------------|
| <b>PRODUITS</b>                               |                           |                           |
| Cotisations                                   | 738 073                   | 715 128                   |
| Intérêt                                       | 11 266                    | 10 078                    |
| Autre   | 360                       | 4 953                     |
| Dons du 30 <sup>e</sup> anniversaire          | -                         | 18 213                    |
|   | <u>749 699 \$</u>         | <u>748 372 \$</u>         |
| <b>CHARGES</b>                                |                           |                           |
| Dépenses du 30 <sup>e</sup> anniversaire      | -                         | 23 922                    |
| Réunions du Conseil et du Bureau de direction | 19 984                    | 13 360                    |
| Rabais des chapitres                          | 19 635                    | 18 490                    |
| Dépenses de comités                           | 10 141                    | 15 834                    |
| Plan de communications                        | -                         | 1 725                     |
| Plaintes et discipline                        | 37 195                    | 19 781                    |
| Carte de crédit                               | 15 946                    | 14 535                    |
| Dossier                                       | -                         | 2 394                     |
| Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB            | 71 318                    | 77 418                    |
| Bail de matériaux                             | 6 062                     | 4 962                     |
| Assurances                                    | 7 549                     | 6 334                     |
| Réunions et congrès                           | 15 956                    | 17 414                    |
| Bureau  | 14 376                    | 14 080                    |
| Présidence                                    | 5 540                     | 7 851                     |
| Frais professionnels                          | 27 228                    | 35 804                    |
| Campagne de publicité                         | 44 132                    | -                         |
| Relations publiques et promotion              | 15 648                    | 13 448                    |
| Loyer   | 33 942                    | 33 942                    |
| Salaires et sous-traitances                   | 366 222                   | 333 517                   |
| Bourses                                       | 5 000                     | 6 000                     |
| Services aux membres                          | 30 097                    | 22 081                    |
| Personnel                                     | 15 153                    | 19 148                    |
| Téléphone                                     | 8 527                     | 10 854                    |
| Déplacements et dons                          | 417                       | 1 185                     |
| Site Web et soutien informatique              | 12 708                    | 12 720                    |
|   | <u>782 776 \$</u>         | <u>726 799 \$</u>         |
|   | <u>(33 077)</u>           | <u>21 573</u>             |
| <b>PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)</b>            |                           |                           |
| Intérêt (affecté)                             | 10 387                    | 10 476                    |
| Révision de la loi                            | (17 439)                  | (28 027)                  |
|   | <u>(7 052)</u>            | <u>(17 551)</u>           |
| <b>AUTRES CHARGES</b>                         |                           |                           |
| Amortissement des immobilisations             | (9 817)                   | (11 095)                  |
| Amortissement des actifs incorporels          | (11 630)                  | (8 716)                   |
|   | <u>(21 447)</u>           | <u>(19 811)</u>           |
| <b>DÉFICIT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>   | <u><b>(61 576 \$)</b></u> | <u><b>(15 789 \$)</b></u> |

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2020**

|  | 2020              | 2019       |
|--|-------------------|------------|
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                |                   |            |
| Déficit des produits sur les charges           | <b>(61 576)</b>   | (15 789)   |
| Éléments hors caisse :                         |                   |            |
| Amortissement des immobilisations              | <b>9 817</b>      | 11 095     |
| Amortissement des actifs incorporels           | <b>11 630</b>     | 8 716      |
|  | <b>(40 129)</b>   | 4 022      |
| Variations du fonds de roulement hors caisse : |                   |            |
| Débiteurs                                      | -                 | 271        |
| Charges payées d'avance                        | <b>26</b>         | 434        |
| Créditeurs et charges à payer                  | <b>2 817</b>      | 18 251     |
| Cotisations différées                          | <b>24 559</b>     | 66 748     |
| Remises gouvernementales payables              | <b>(2 926)</b>    | 815        |
|  | <b>24 476</b>     | 86 519     |
|  | <b>(15 653)</b>   | 90 541     |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>              |                   |            |
| Achat de biens et de matériel                  | <b>(7 930)</b>    | (6 582)    |
| Achat d'actifs incorporels                     | <b>(1 156)</b>    | (22 162)   |
| Dépôts à terme                                 | <b>(14 174)</b>   | 128 512    |
|  | <b>(23 260)</b>   | 99 768     |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>               | <b>(38 913)</b>   | 190 309    |
| <b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>         | <b>922 659</b>    | 732 350    |
| <b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>         | <b>883 746 \$</b> | 922 659 \$ |



# ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

---

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, déduction faite des découverts, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

#### Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. créditeurs et charges à payer ;
4. dépôts à terme.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées aux taux suivants :

|                           |            |
|---------------------------|------------|
| Mobilier et installations | 20 %, 30 % |
|---------------------------|------------|

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

#### Actifs incorporels

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2020**

Les coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web sont amortis sur une base linéaire sur quatre ans.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. DÉPÔTS À TERME

Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme varient de 1,65 % à 2,00 % et ils viennent à échéance au cours d'une année.

4. IMMOBILISATIONS

|                           | Prix       | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette 2020 | Valeur comptable nette 2019 |
|---------------------------|------------|----------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Mobilier et installations | 145 205 \$ | 114 206 \$           | <b>30 999 \$</b>            | 32 886 \$                   |

5. ACTIFS INCORPORELS

|   | 2020             | 2019      |
|---|------------------|-----------|
| Coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web | <b>47 098</b>    | 45 942    |
| Amortissement cumulé                                      | <b>(23 318)</b>  | (11 688)  |
|   | <b>23 780 \$</b> | 34 254 \$ |

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2020**

---

6. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'exercice 2020-2021, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

7. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de campagne de publicité est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et à la modification de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988, et des règlements connexes.

Le fonds pour l'agente de communications est accessible pour payer les coûts liés aux activités de l'agente de communications.

|                          | <u>2020</u>              | <u>2019</u>       |
|--------------------------|--------------------------|-------------------|
| Prévoyance               | <b>410 580 \$</b>        | 403 267 \$        |
| Défense                  | <b>200 801</b>           | 100 948           |
| Bourses                  | <b>31 007</b>            | 31 007            |
| Campagne de publicité    | <b>92 403</b>            | 52 548            |
| Révision de la loi       | -                        | 42 505            |
| Agente de communications | <b>59 324</b>            | 59 265            |
|                          | <b><u>794 115 \$</u></b> | <u>689 540 \$</u> |

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 25 177 \$ du fonds pour la révision de la loi au fonds non affecté, 98 000 \$ du fonds non affecté au fonds de défense et 38 804 \$ du fonds non affecté au fonds de la campagne de publicité.



**Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick**  
C.P. 1533, succursale A, Fredericton, NB E3B 5G2 Canada

Téléphone : (506) 459-5595  
Télécopieur : (506) 457-1421  
Sans frais : 1-877-495-5595  
[www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)